



Étude de la Démographie Bouliste

- Évolution 2006-2024 et situation actuelle -

SOMMAIRE

1.	PRÉAMBULE.....	3
2.	ÉVOLUTION GÉNÉRALE.....	4
	<i>GRAPHIQUE 1 : Évolution du nombre de licences de la F.F.S.B depuis 18 ans.....</i>	<i>5</i>
3.	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES SELON LES TRANCHES D'ÂGE (en 5 séries sur 18 ans).....	6
	<i>GRAPHIQUE 2 : Distribution des licenciés selon leur âge (5 séries sur les 18 dernières années).....</i>	<i>8</i>
	<i>GRAPHIQUE 3 : Poids de la tranche d'âge dans la perte de licences globale des 18 dernières années.....</i>	<i>9</i>
4.	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR LIGUES DANS LES 18 DERNIÈRES ANNÉES ET ZOOM SUR LES 2 DERNIÈRES ANNÉES.....	10
	<i>GRAPHIQUE 4 : Évolution du nombre de licences par ligues dans les 18 dernières années.....</i>	<i>12</i>
5.	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR CBD EN 18 ANS.....	13
6.	ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS SPORTIVES.....	14
7.	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR CATÉGORIES.....	15
	<i>GRAPHIQUE 5 : Évolution du nombre de licences par catégories sur les 10 dernières années.....</i>	<i>17</i>
8.	ANALYSE DES CBD PAR QUARTILES POUR LA SAISON 2023/2024 : LE SUD-EST ET LE DÉSERT FRANÇAIS.....	18
9.	TAUX DE FÉMININES PAR CBD EN 2023/2024.....	19
10.	TAUX DE JEUNES PAR CBD EN 2023/2024.....	20
11.	CONCLUSIONS.....	21
12.	ANNEXES : DONNÉES CHIFFRÉES.....	24
	<i>Tableau 1 : Évolution du nombre de licences de la F.F.S.B par an depuis 18 ans.....</i>	<i>25</i>
	<i>Tableau 2 : Évolution du nombre de licenciés selon leur âge depuis 18 ans.....</i>	<i>26</i>
	<i>Tableau 3 : Évolution du nombre de licences par ligues depuis 18 ans.....</i>	<i>27</i>
	<i>Tableau 4 : Évolution du nombre de licences par ligues sur les deux dernières années.....</i>	<i>28</i>
	<i>Tableau 5 : Évolution du nombre de licences par C.B.D depuis 18 ans.....</i>	<i>29</i>
	<i>Tableau 6 : Évolution du nombre de licences par catégories depuis 12 ans.....</i>	<i>30</i>
	<i>Tableau 7 : Répartition des C.B.D par quartiles dans la saison 2023/2024.....</i>	<i>31</i>
	<i>Tableau 8 : Taux de Féminines par C.B.D dans la saison 2023/2024.....</i>	<i>32</i>
	<i>Tableau 9 : Taux de Jeunes par C.B.D dans la saison 2023/2024.....</i>	<i>33</i>

1. PRÉAMBULE

- Cette présente étude, qui résulte d'une initiative personnelle, est une **actualisation et un enrichissement** de l'étude réalisée pendant l'été 2022 et adressée en octobre 2022 au Comité Directeur de la F.F.S.B. En effet, une connaissance fine de l'état et de l'évolution de la démographie bouliste me semblait un **prérequis** à la prise de décisions dans le domaine du développement fédéral. A-t-elle atteint son objectif ? Je n'en suis pas sûr.
- Elle consiste en une analyse des **principaux aspects démographiques** de la population bouliste métropolitaine (*plus les chiffres de la ligue de La Réunion depuis sa création*), et non d'une analyse exhaustive qui nécessiterait plus de temps et de moyens, notamment informatiques et statistiques.
- L'analyse a été réalisée sur les résultats des **18 dernières années**, de 2006 à 2024, période suffisamment longue pour mettre en évidence **les grandes tendances** de cette population, mais pas trop longue pour éviter d'intégrer des évolutions dépassées ou révolues.
- Sachant le peu de temps dont chacun dispose, ce document présente simplement une **synthèse très courte** de l'évolution de la démographie bouliste avec les **graphiques** qui ont servi de base à son élaboration. Toutefois, les tableaux statistiques qui ont présidé à l'écriture de cette synthèse sont joints en annexe, ce qui permettra au lecteur de la **compléter par des observations complémentaires**.
- Cette étude est descriptive et s'appuie sur des **chiffres** et des **constats objectifs**. Cependant, l'auteur y a ajouté des **remarques personnelles** et des **propositions de pistes** issues d'expériences professionnelles, associatives et boulistes auxquelles le lecteur pourra, ou non, adhérer.



2. ÉVOLUTION GÉNÉRALE

- En 18 ans, la FFSB a perdu 27 000 licences, soit **1 500 licences par an**. Ce qui représente, en neutralisant l'effet Covid de 2020/2021, **3 %** en moyenne chaque année.

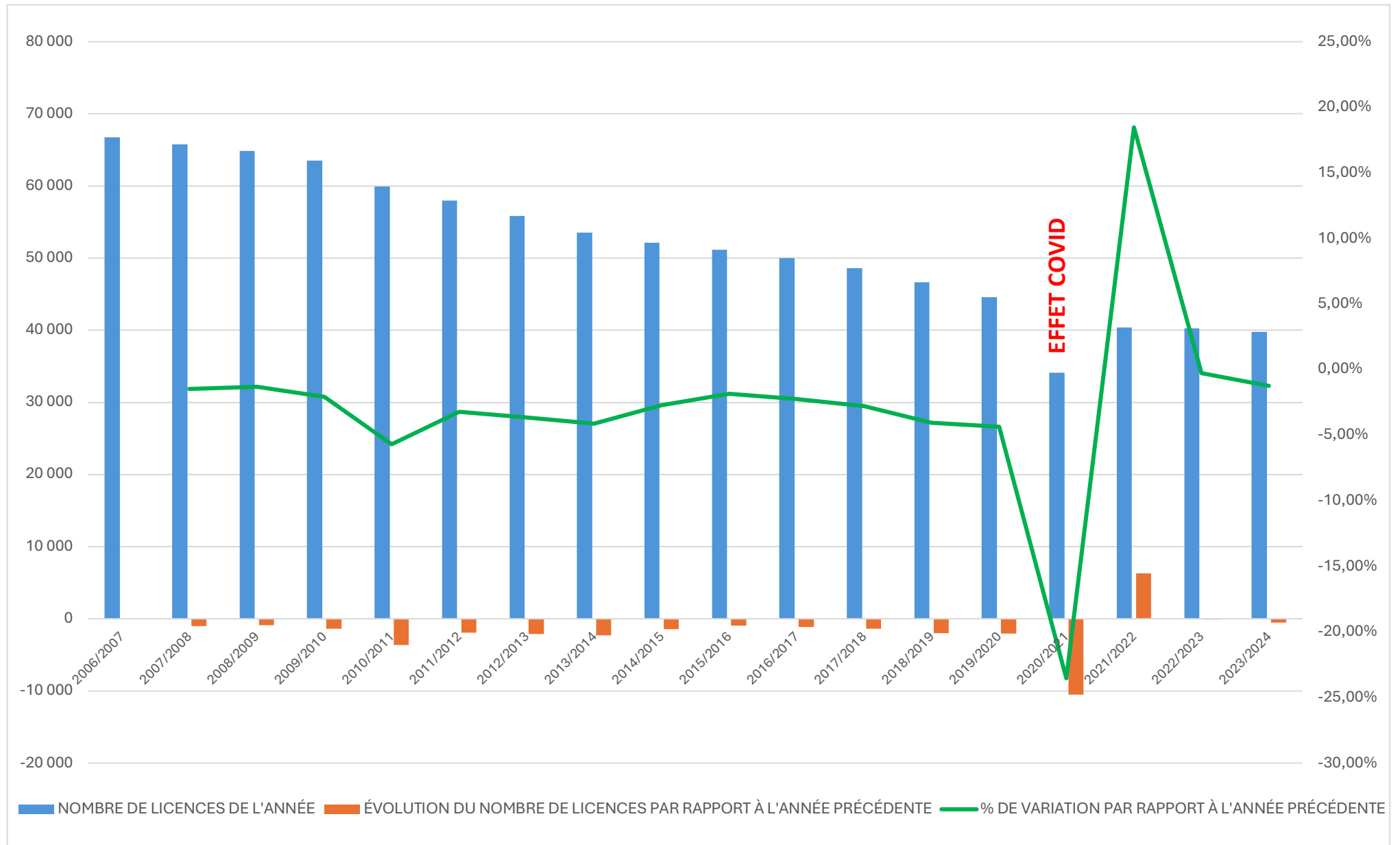
Le graphique 1 de la page suivante illustre l'évolution du nombre de licences, ainsi que des pertes de licences annuelles en nombre et en pourcentage. Les chiffres ayant servi à son élaboration figurent en annexe (tableau 1 page 23).

- Cette perte moyenne cache cependant des **disparités** que nous allons tenter de mettre en évidence. Nous avons ainsi examiné l'évolution des licences **selon les tranches d'âge, les ligues, les périodes, les CBD et les catégories de licences**.



- Il est à noter que sur les deux dernières années, c'est -à-dire de 2021/2022 à 2023/2024, **cette perte de licences a très fortement diminué** en nombre et en pourcentage. Est-ce en raison de la politique fédérale pendant la dernière olympiade ? Ou est-ce pour des causes extérieures ?
- Dans un contexte généralement morose, les quelques cas d'**évolutions positives constatées** montrent que l'on peut redresser la barre aussi bien nationalement, régionalement que localement.

GRAPHIQUE 1 - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES DE LA F.F.S.B. DEPUIS 18 ANS



3. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES SELON LES TRANCHES D'ÂGE (en 5 séries sur 18 ans)

- **Chiffres-clés** de l'évolution de l'âge des licenciés depuis 18 ans

	2006/2007	2011/2012	2017/2018	2021/2022	2023/2024	2024/2025
Moyenne	53,62	56,38	58,63	60,47	60,88	
Médiane	55,5	59,5	61,5	63,5	64,07	≈ 64,50
Mode	61	65	71	69*	67	



* inflexion non significative par rapport à 2017/2018, le nombre des licenciés entre 65 et 72 ans ces deux années-là variant très peu

Explications :

- La **moyenne**, souvent utilisée à tort, n'a généralement pas de signification sur le plan statistique. Dans le cas d'une courbe bimodale par exemple, elle ne signifie strictement rien. Mieux vaut lui préférer :
- La **médiane**, qui divise la série en deux groupes d'égale importance. Ainsi, en 2023/2024, 50 % des licenciés ont un âge inférieur à 64 ans et 50 % des licenciés ont un âge supérieur.
- Le **mode**, qui est la valeur la plus fréquente rencontrée dans la série statistique. Ainsi, actuellement, ce sont les licenciés de 67 ans qui sont les plus nombreux. Mais en fait, les chiffres des licenciés de 67, 68, 69, 70 et 71 ans sont extrêmement proches l'un de l'autre (entre 1221 et 1244 licenciés) et forment une sorte de plateau ».



Commentaire :

- On peut faire le constat d'une **élévation nette et régulière de l'âge des boulistes défini par la médiane** (9 ans en 18 ans, soit 6 mois chaque année), **plus élevé que celui que laisse apparaître la moyenne**. Pour 2024-2025 (chiffres provisoires au 31/10/2024), la médiane est proche de 64,5 ans.

▪ Distribution des licenciés selon leur âge : principaux constats

- Le **graphique 2** (voir page 6) montre clairement le double phénomène de la **diminution des effectifs** et de **l'élévation de l'âge** des boulistes. Le second phénomène contribue à expliquer le premier mais il n'est pas le seul. On constate en effet que :

- Quelle que soit l'année de référence, **une chute brutale de prise de licences survient à partir de 75 ans**. Quelles que soient les courbes de distribution des âges selon les époques, elles se rejoignent toutes à partir de 75 ans. Il semblerait que ce soit pour la grande majorité des boulistes la limite d'âge pour pratiquer le sport-boules.

Les facteurs explicatifs de cette chute sont nombreux :

- diminution de la force physique qui obère les capacités de tir,
- troubles musculosquelettiques (TMS),
- lombalgies, lumbago, sciatique,
- problèmes rhumatologiques ou neurologiques,
- arthrose,
- maladies diverses survenant avec l'âge,
- plus grande fréquence de décès...

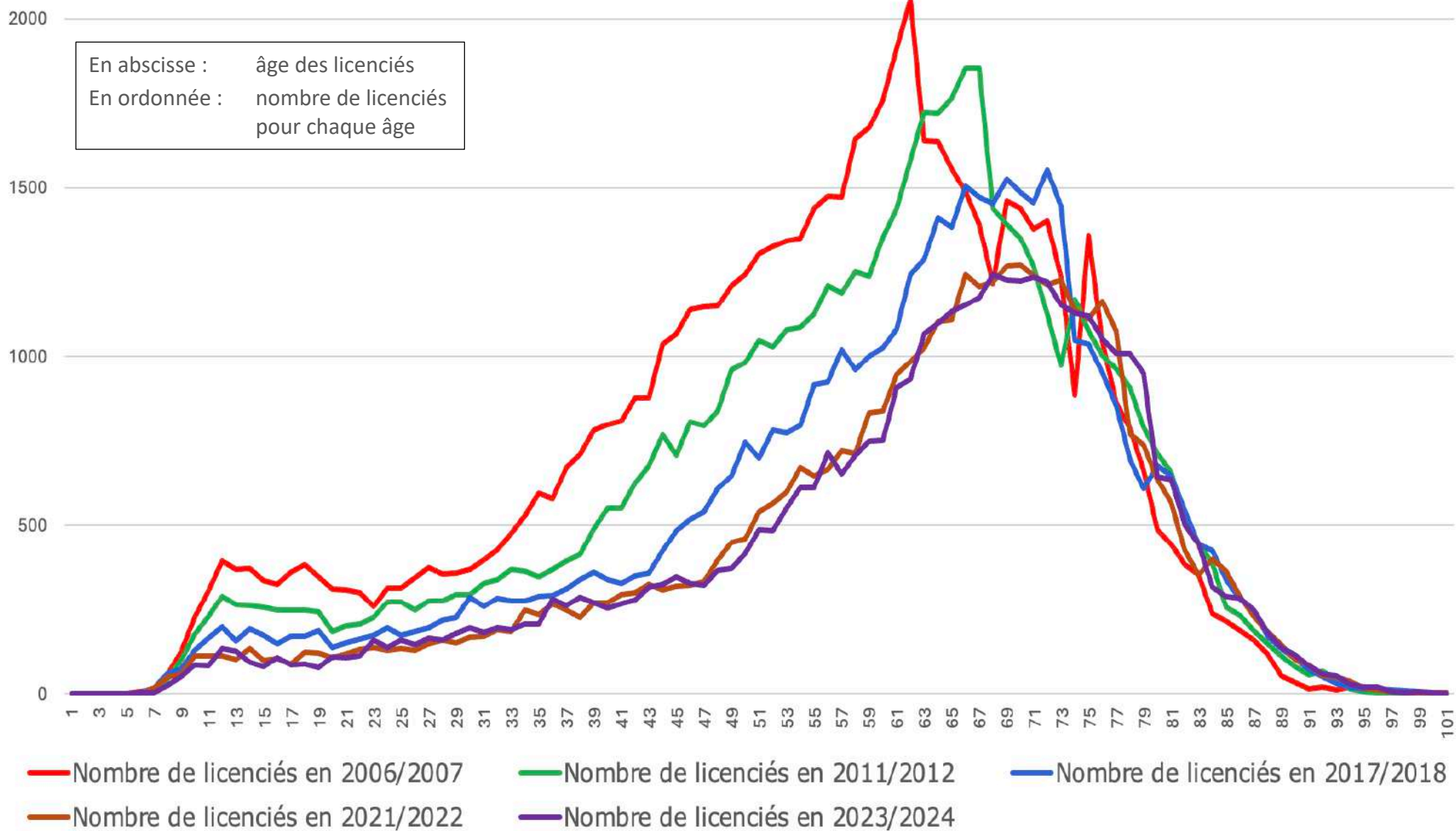
Il est même probable que la prise de licences après cet âge se fasse souvent plus par habitude, par sympathie à l'égard de son AS (*quand ce n'est pas l'AS qui maintient la prise de licences de ces personnes âgées*) que par continuation d'une pratique bouliste régulière.

- L'élévation régulière de l'âge médian et du mode, qui se rapprochent progressivement de cet âge de 75 ans auquel la prise de licences diminue fortement, devrait dans les prochaines années **augmenter le pourcentage annuel de perte de licences** (voir tableau en page 14).

- Mais depuis 18 ans, un autre phénomène est apparu. Quantitativement, ce sont les tranches d'âge moyennes de 32 à 65 ans **qui pèsent le plus dans la perte globale de licences**, avec un optimum **entre 45 et 61 ans (plus de 3% chacune)**. Ce phénomène est inquiétant car il va contribuer à réduire fortement à l'avenir le vivier des populations âgées qui constituent le cœur de la « base bouliste ». Le graphique 3 (voir page 7) met en évidence ces tranches d'âge où à l'abandon du sport-boules est le plus important, avec un maximum pour l'âge de **61 ans**.

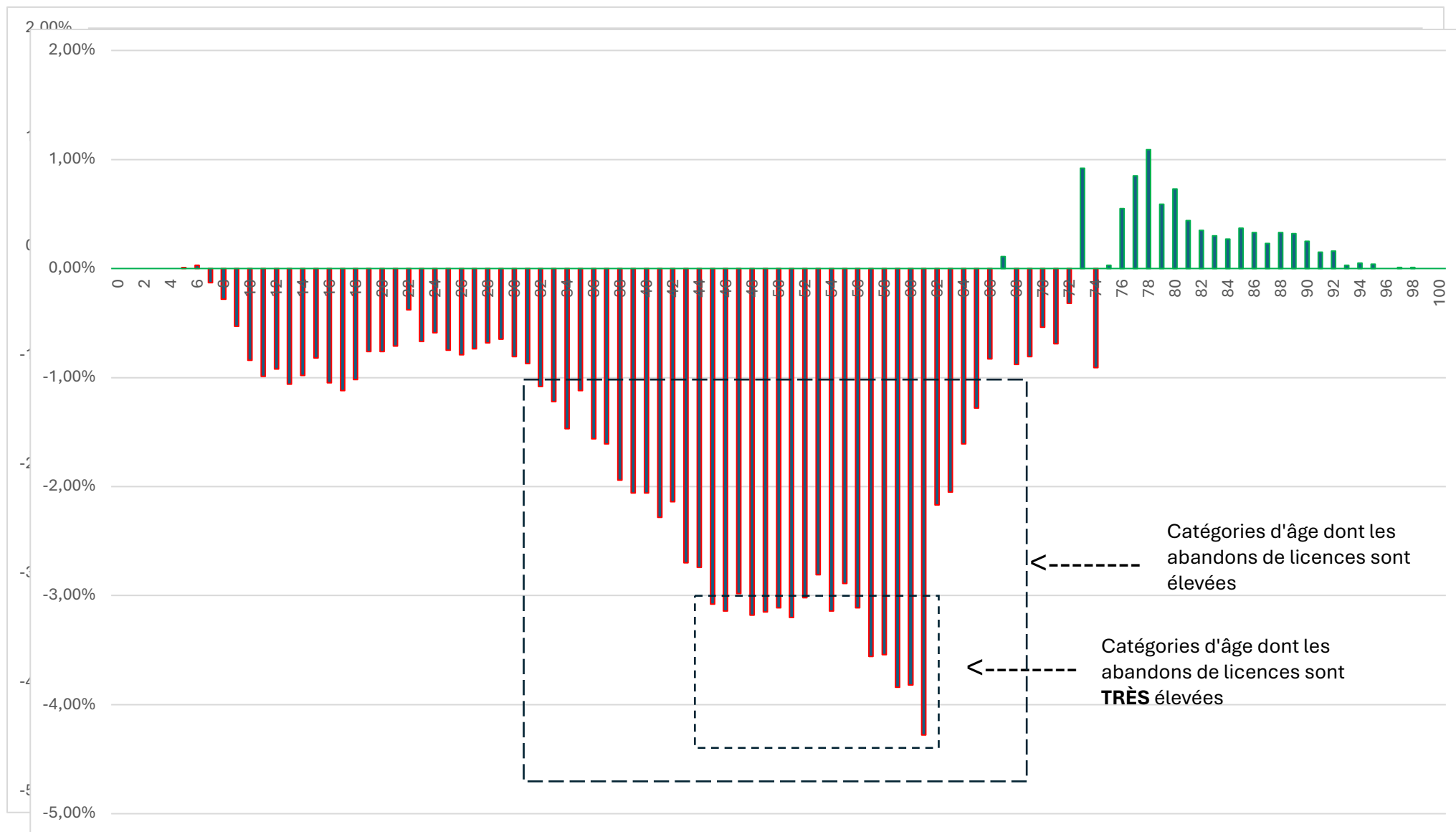


GRAPHIQUE 2 : DISTRIBUTION DES LICENCIÉS SELON LEUR ÂGE (5 séries sur les 18 dernières années)



GRAPHIQUE 3 - POIDS DE LA TRANCHE D'ÂGE DANS LA PERTE DE LICENCES GLOBALE DES 18 DERNIÈRES ANNÉES

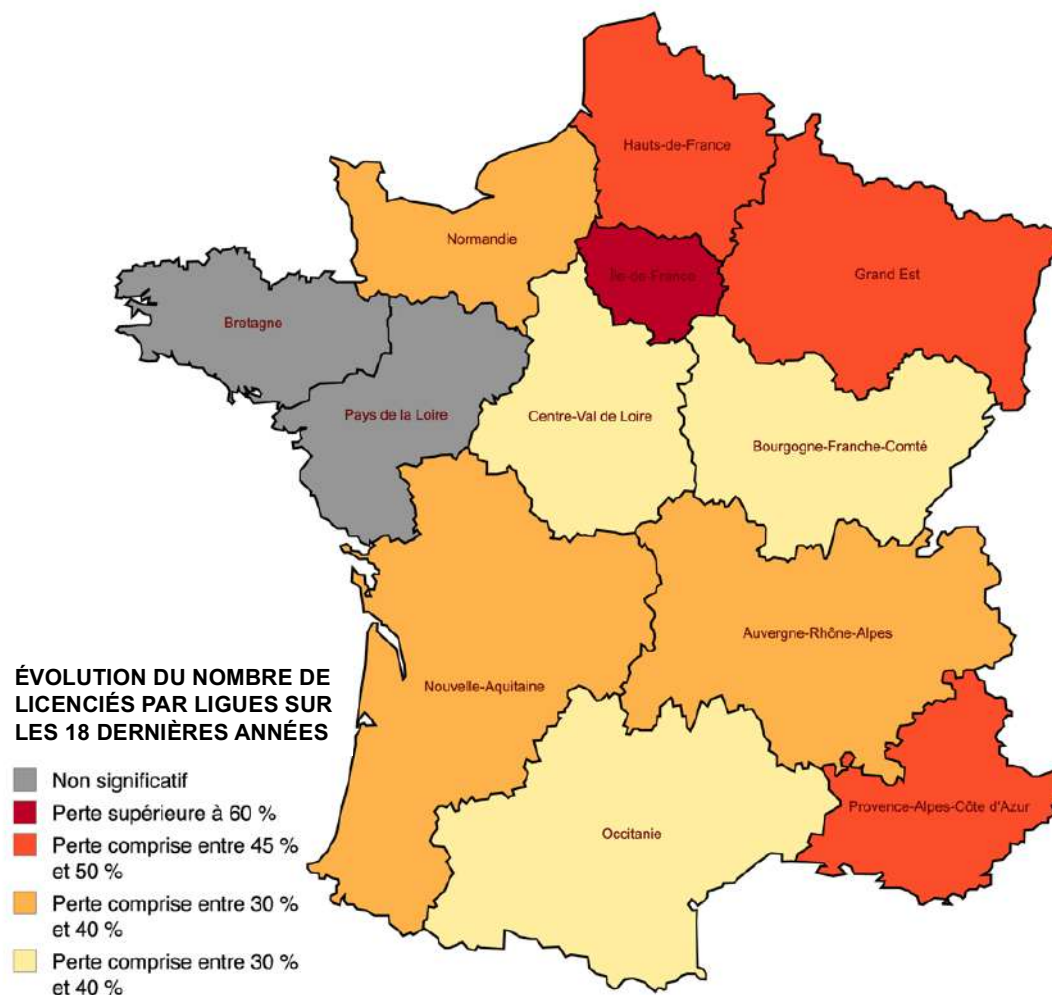
Poids de la tranche d'âge dans la perte de licences globale (en-dessous de 0%) ou dans le gain de licences global (au-dessus de 0%)



4. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR LIGUES DANS LES 18 DERNIÈRES ANNÉES

- Sur les 18 dernières années, toutes les ligues sont touchées à des degrés divers par la chute de licences :

- Autour du taux de perte moyen France de licences sur 18 ans de **39,4 %**, on note une amplitude qui va de **31,3 %** pour la ligue Centre Val de Loire à **63,4 %** pour la ligue Ile de France.
- La ligue Bretagne-Pays de Loire affiche bien un très faible taux de perte de licences de **6,9 %** sur 15 ans, mais ce taux n'est pas significatif. Il est dû à l'apport en 2015 de 8 AS de la Boule Bretonne représentant 328 licenciés. Hors Boule Bretonne, le nombre de licences de la ligue BPL est en recul de **41,42 %**.
- Le taux de perte de licences de la ligue Auvergne Rhône-Alpes, la ligue la plus importante en nombre de licences, est légèrement supérieur à la moyenne France : **40,9 %** contre 39,4 %.



- On observe **une relation assez nette entre le taux de perte de licences et la densité de population par région** (voir tableau p 16) :
 - 3 des 4 ligues qui accusent le taux de perte de licences le plus élevé (IDF, PACA et HDF) sont les 3 régions françaises dont la densité de population est la plus élevée.
 - Inversement, les ligues Centre Val de Loire, Occitanie et Bourgogne Franche Comté, dont le taux de perte de licences est le plus bas sur les 15 dernières années, sont les 3 régions françaises dont la densité de population est la plus faible.

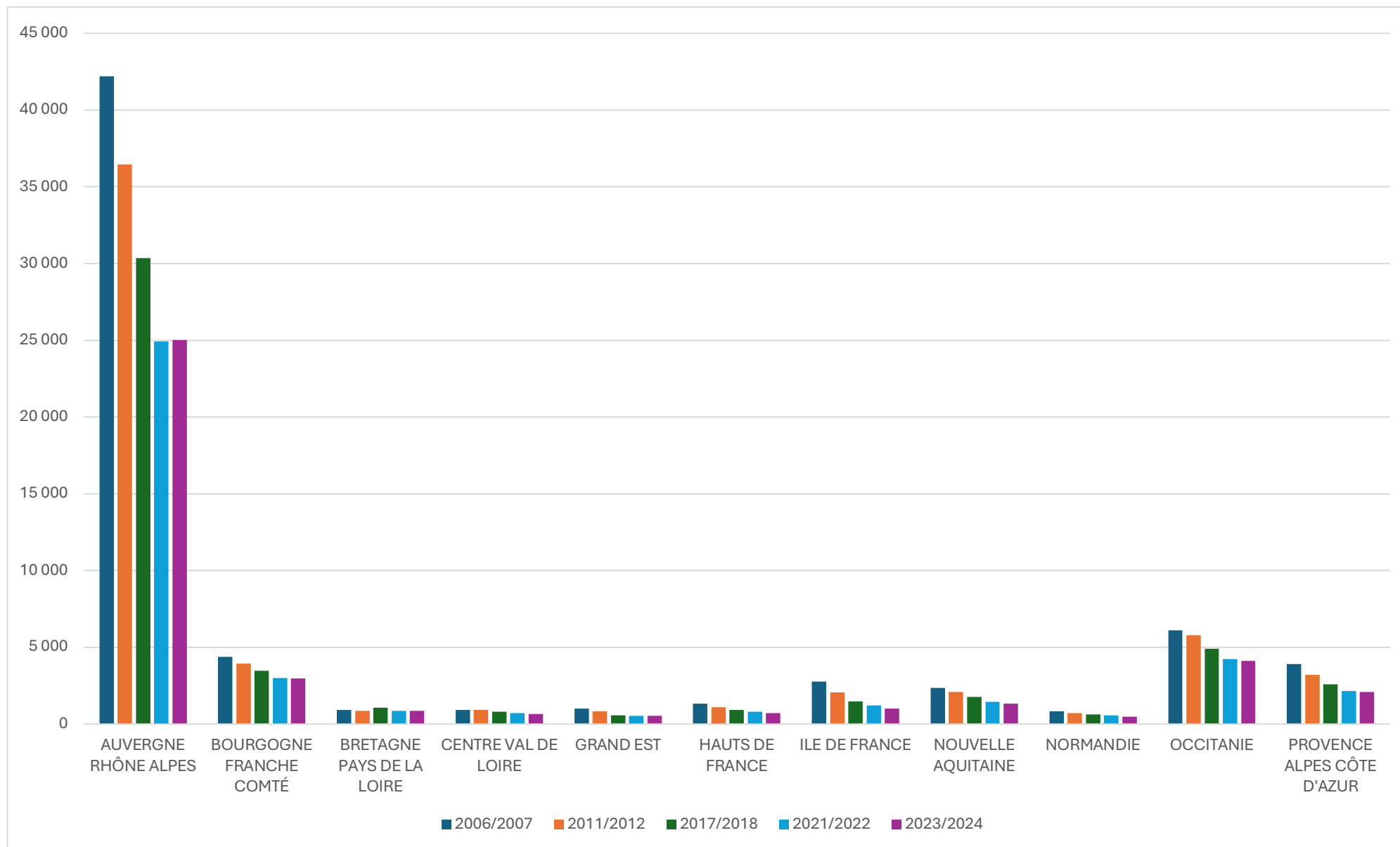
Il y a donc **un facteur exogène** (*indépendant de la FFSB*) à la baisse du nombre des licences. Bien sûr, ce n'est pas le seul.

La densité de population par région entraîne une tension sur le besoin en logements, et a pour conséquence la disparition de bouledromes, A.S. et naturellement de licenciés. Cette densité de population a aussi pour conséquence une concurrence croissante entre les différents sports pour l'utilisation des équipements sportifs. Et nos bouledromes souvent insuffisamment utilisés font l'objet de convoitises de la part de sports moins pourvus ou plus en vogue.



- Sur les **deux dernières années**, en revanche, le nombre de licenciés global F.F.S.B. s'est pratiquement **stabilisé** par rapport à l'année 2021/2022, aux alentours de 40 000. Mais là aussi, il existe de fortes **disparités** selon les régions, ce qui démontre soit que l'action de la F.F.S.B. a été inégale, soit que cette stabilisation est surtout le résultat de l'action de certaines régions.
 - 3 ligues affichent une évolution positive : BPL, AURA et GRAND EST
 - 3 ligues ne sont affectées que d'une perte légère : PACA, BFC et OCCITANIE
 - 3 ligues essuient une perte comprise entre 5 et 10 % : NOUVELLE AQUITAINE, CENTRE VAL DE LOIRE et HAUTS DE FRANCE
 - 2 ligues subissent une perte sévère : IDF et NORMANDIE

GRAPHIQUE 4 – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR LIGUES DANS LES 18 DERNIÈRES ANNÉES

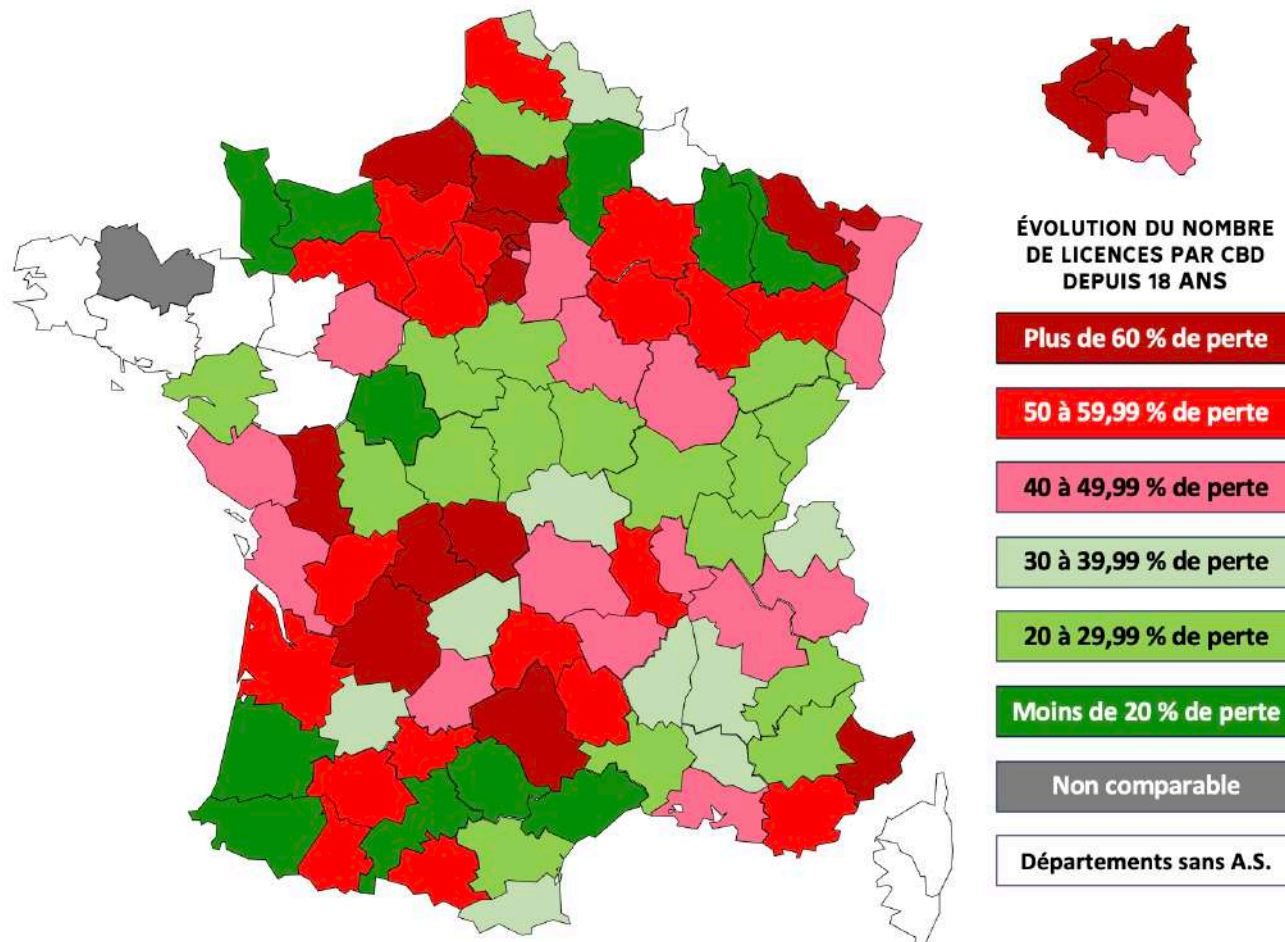


5. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR CBD DANS LES 18 DERNIÈRES ANNÉES

- On note une forte disparité de l'évolution du nombre de licences selon les CBD dans une tendance fortement baissière

Les pourcentages de pertes de licences constatées au niveau des ligues « moyennisent » les pourcentages de pertes des CBD qui les composent. Rien d'étonnant donc que les disparités entre CBD soient fortes : en 18 ans, c'est-à-dire une période de moyen terme, l'évolution du nombre de licences va de **-90,61 %** pour le CBD de la Seine-Saint-Denis à **+5,74%** pour le district Landes-Pyrénées Atlantiques, seul CBD à connaître une évolution positive, la moyenne nationale étant de **-40,38 %**.

28 CBD ont perdu plus de 50 % de leurs licenciés : la majorité des départements de la région parisienne, ce qui est compréhensible, mais aussi des départements ruraux (Dordogne, Haute Vienne-Creuse, Deux-Sèvres, Aveyron...), ce qui semble traduire des difficultés locales d'animation.



6. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS SPORTIVES

- On ne peut pas connaître précisément l'évolution du nombre d'associations sportives dans Bouly

On ne peut pas comparer, sinon par des archives que la FFSB doit avoir mais que nous ne possédons pas, l'évolution comparée du nombre de licences de celui des associations sportives dans le temps. En effet, Bouly ne conserve dans son historique que les associations sportives qui sont encore actives en 2023/2024. On ne peut donc pas savoir combien d'associations sportives existaient réellement en 2006/2007 et au-delà.

Les chiffres apparents montrent même une augmentation du nombre d'A.S. entre 2006/2007 et 2023/2024, la différence provenant des A.S. créées entretemps. En outre, des A.S. disparues sont encore présentes en 2023-2024. On ne peut donc comparer le taux de perte de licences et celui des associations sportives.

- Mais le nombre moyen de licenciés par association diminue manifestement plus rapidement que le nombre d'associations sportives

- en **1972**, les associations sportives boulistes étaient au nombre de **3 907** pour **167 049** licenciés, soit **42,75 licenciés** en moyenne par association (source site de la F.F.S.B.),



- en **2009**, les A.S.B. étaient au nombre de **2 350** et regroupaient **64 900** licenciés, soit **27,61 licenciés** en moyenne (source fiche de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France relative au sport-boules),



- en **2023/2024**, la F.F.S.B. comptait **1 617** A.S. regroupant **39 783** licenciés, soit **24,60 licenciés** chacune (source Bouly).



7. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR CATÉGORIES

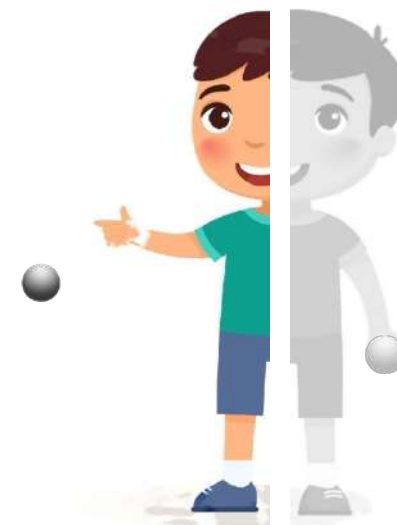
L'absence de chiffres par catégories avant 2011/2012 nous a amené à limiter la comparaison des licences par catégories sur 12 ans.

- En **pourcentage**, la perte maximale de licences se trouve chez les **jeunes**

60% des licences jeunes ont disparu en seulement 12 ans.

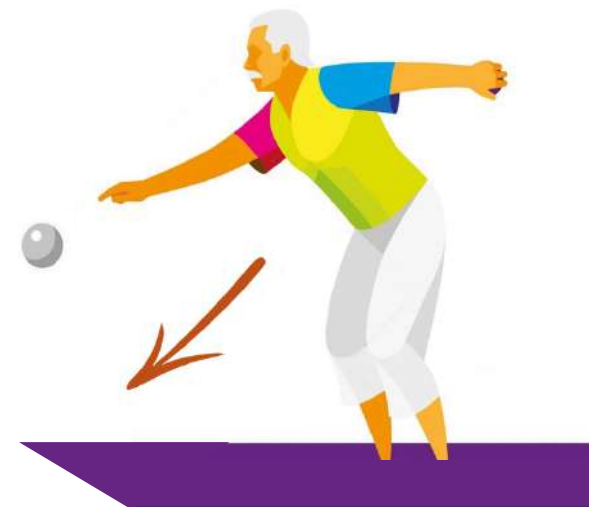
Au-delà d'une insuffisance probable d'animation de cette catégorie de licenciés par les structures locales en place (certains sites arrivent cependant à recruter et animer des jeunes), force est de constater que notre sport attire moins les jeunes.

- Certes, de nos jours les enfants pratiquent de moins en moins d'activités physiques et le phénomène s'accroît avec la sédentarisation. Une thèse a d'ailleurs été écrite récemment sur les phénomènes de maintien et d'abandon de la pratique sportive instituée et non-instituée des jeunes (disponible sur demande).
 - Certes, les fédérations unisport non olympiques (dont nous faisons partie) sont les plus touchées par la baisse de licences.
 - Certes, les sports qui s'en sortent le mieux sont ceux qui bénéficient d'une forte médiatisation (football, tennis, natation, cyclisme...).
 - Certes, les jeunes d'aujourd'hui sont accaparés par les écrans : jeux vidéo, réseaux sociaux (TikTok, Snapchat...).
 - Mais constatons que notre sport ne les séduit plus dans sa forme et ses pratiques actuelles : amplitude des journées trop longue, durée des parties trop longue, temps de jeu restreint, rythme trop lent, manque de présence sur leurs réseaux sociaux...
- En **nombre de licences**, la perte maximale de licences se situe bien sûr chez les licenciés **M4** :
Plus du tiers (35,46%) des licences M4, soit 12 604, ont disparu en seulement 12 ans.
Près de 70% des licences perdues sont le fait des M4 alors qu'ils ne constituent que **57 %** des licences en 2023/2024. Il y a donc bien un **problème spécifique M4**. Nous avons vu que la perte générale de licences ne s'explique pas seulement par l'élévation de l'âge des licenciés, mais aussi par une désaffection de notre sport de la part des licenciés âgés de 32 à 65 ans, et plus précisément de 41 à 62 ans.



- Sur 12 ans, le pourcentage de perte de licences est très différent entre les **hommes** et les **femmes** : 34,64 % chez les hommes et 5,81 % pour les femmes.

Les « féminines » représentent maintenant **plus de 15 %** des licences de la FFSB (15,55 % exactement) contre 11,33 % il y a 12 ans. Est-ce un effet de la féminisation de la société, de l'égalitarisme ? Les femmes seraient-elles l'avenir du sport-boules ?

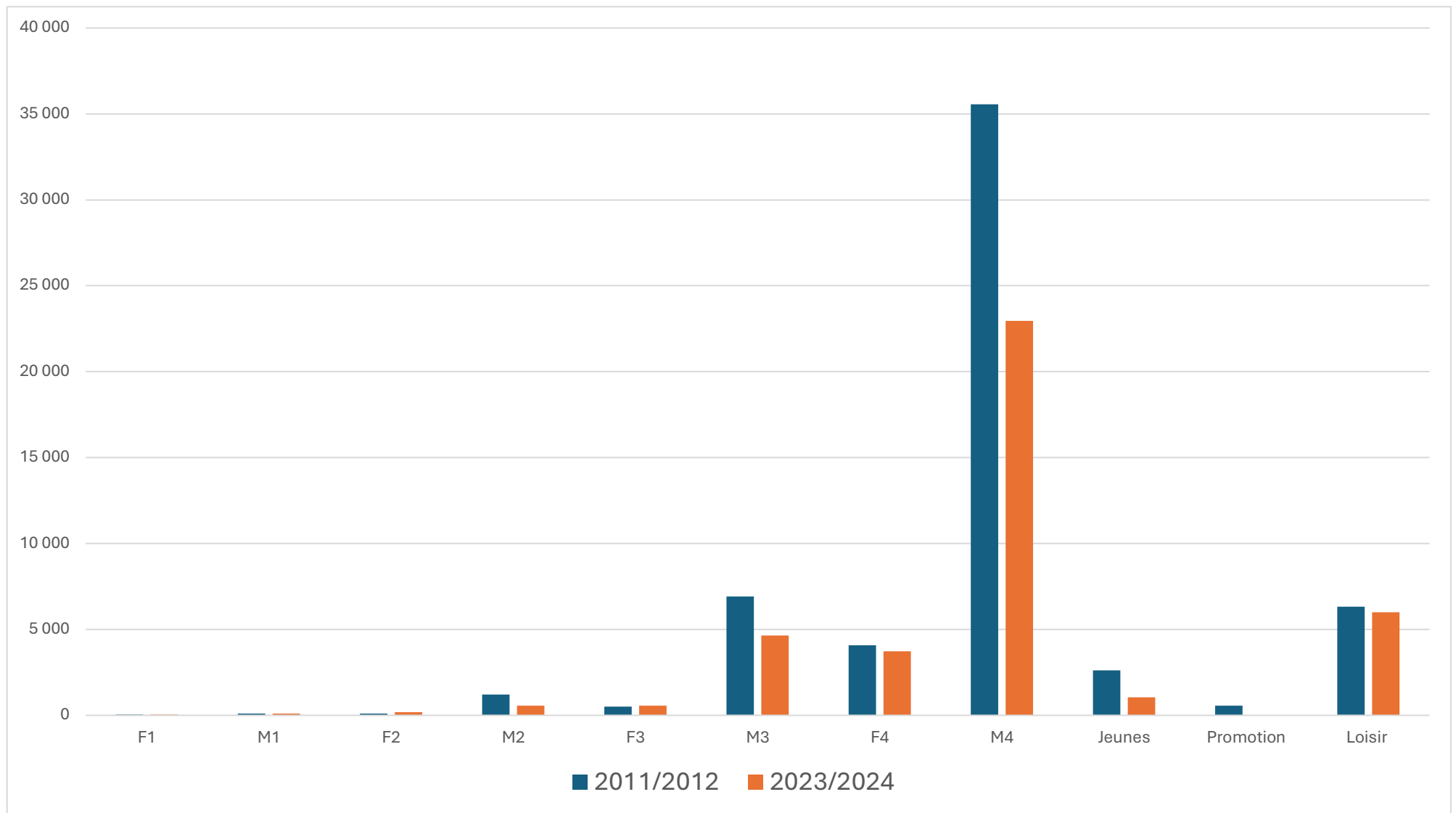


Les licences **Promotion** étaient anecdotiques : sans objectif, sans intérêt, elles ont été fort justement supprimées.

Les licenciés **Loisir** ne régressent que peu (5,04 %), mais la grande majorité de ces licenciés ne jouent pas, car ils sont surtout des sympathisants de leur A.S. et/ou d'anciens joueurs atteints par l'âge. Les autres ne jouent que des parties amicales.



GRAPHIQUE 5 - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR CATÉGORIES SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



8. ANALYSE DES CBD PAR QUANTILES POUR LA SAISON 2023/2024 : LE SUD-EST ET LE DÉSERT FRANÇAIS

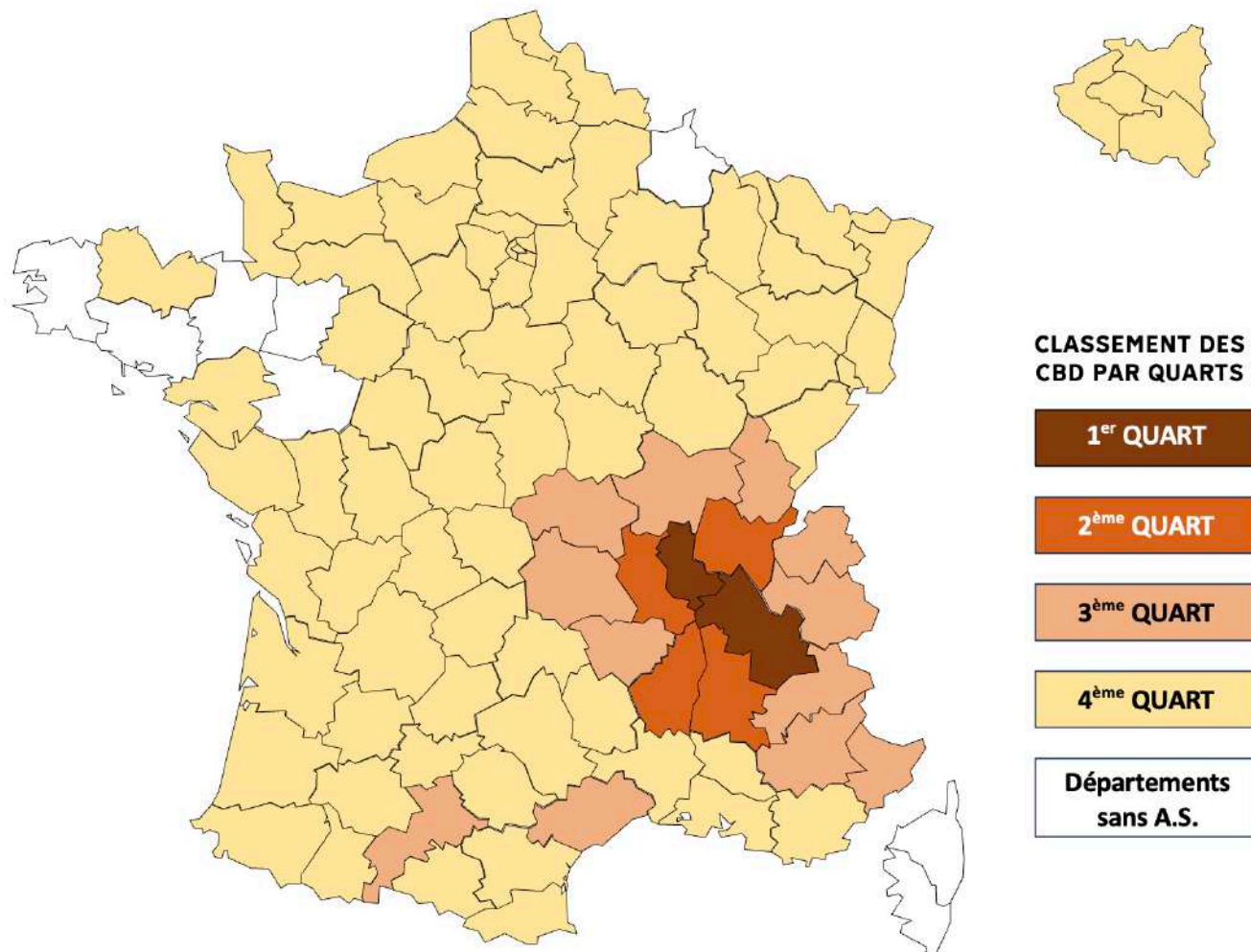
Pour analyser la dispersion des données d'une distribution comme celle des CBD), on sépare les données en 4 sous-groupes à peu près égaux nommés quarts, donc proches de 25 %. Ces quarts sont délimités par des quantiles.

La dispersion des CBD est très particulière :

- 2 CBD seulement, le Rhône et l'Isère, rassemblent le premier 1/4 des licenciés,
- 4 CBD, soit 5 % des CBD seulement, forment le second quart des licenciés,
- 11 CBD, soit 14 % des CBD, regroupent le troisième quart des licenciés,
- et enfin il faut **60 CBD**, soit 78 % des CBD, pour constituer le dernier quart des licenciés.

6 CBD seulement représentent plus de la moitié des licenciés. Les 8 CBD qui ont chacun plus de 1 000 licenciés représentent au total 60 % des licenciés.

On peut donc dire que sauf 2 exceptions, le sport-boules en France, c'est le sud-est et le désert français.



9. TAUX DE FÉMININES PAR CBD EN 2023/2024

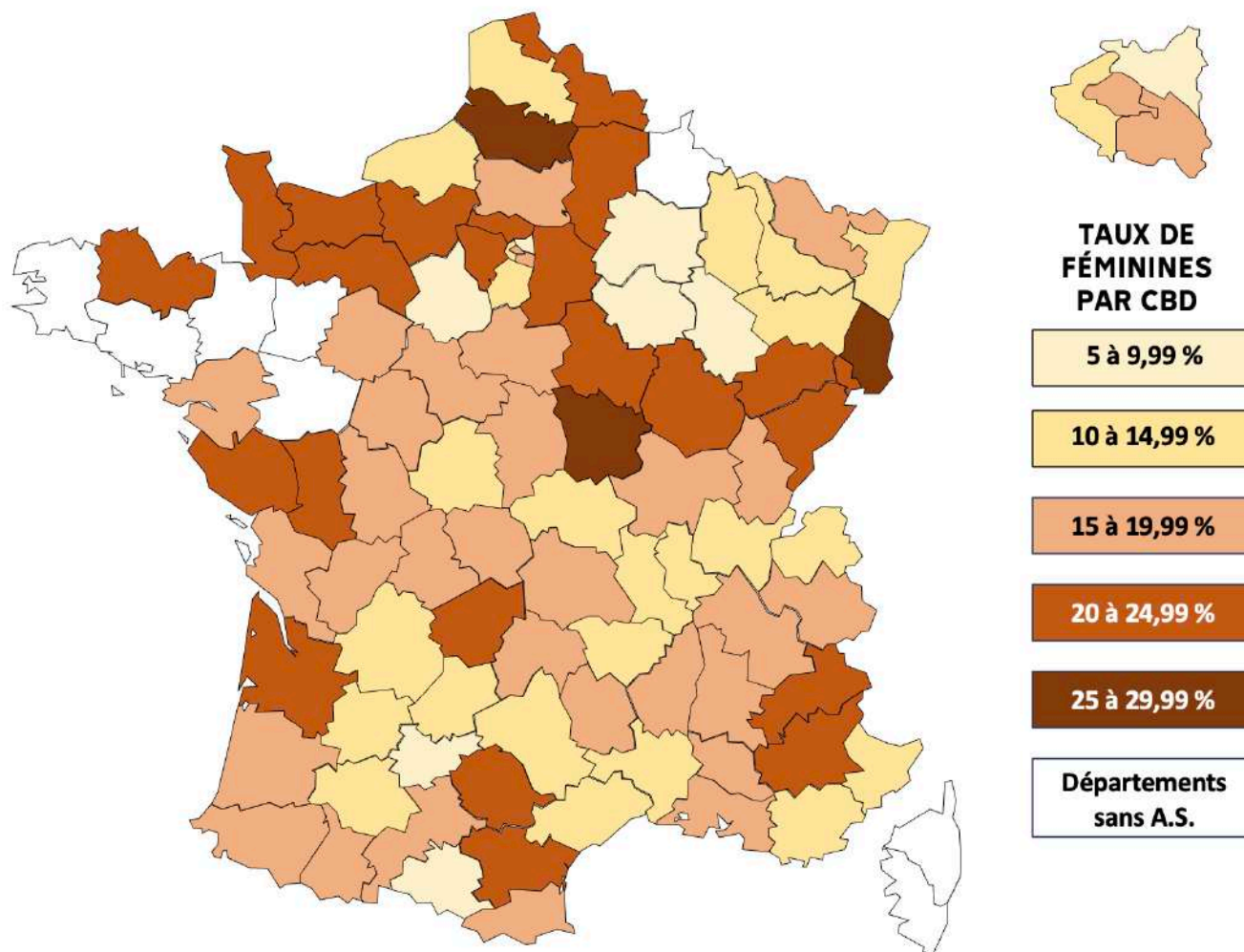
Le nombre de licences féminines décroît, mais moins vite que celui des hommes. Lentement mais sûrement, le taux de licences féminines sur le total licences progresse. De 12,78 % il y a 12 ans, il est passé aujourd'hui à 15,55 %.

Le taux de licences féminines par CBD varie de 5,88 % pour la Seine-Saint-Denis à 28,74 % pour la Nièvre, la moyenne France étant de 15,66 % et la médiane 16,93 %.

Les taux de féminines élevés se rencontrent surtout dans des petits comités, tandis que les 9 comités les plus importants ont tous un taux de féminines légèrement inférieur à la médiane (taux égal pour la Drôme).

Aucune région ne se distingue vraiment par une sur-représentation des féminines.

Les femmes sont-elles l'avenir des boules ?



10. TAUX DE JEUNES PAR CBD EN 2023/2024

Depuis 12 ans, le nombre de licences Jeunes s'est effondré : - 60 %, contre - 30 % pour les adultes.

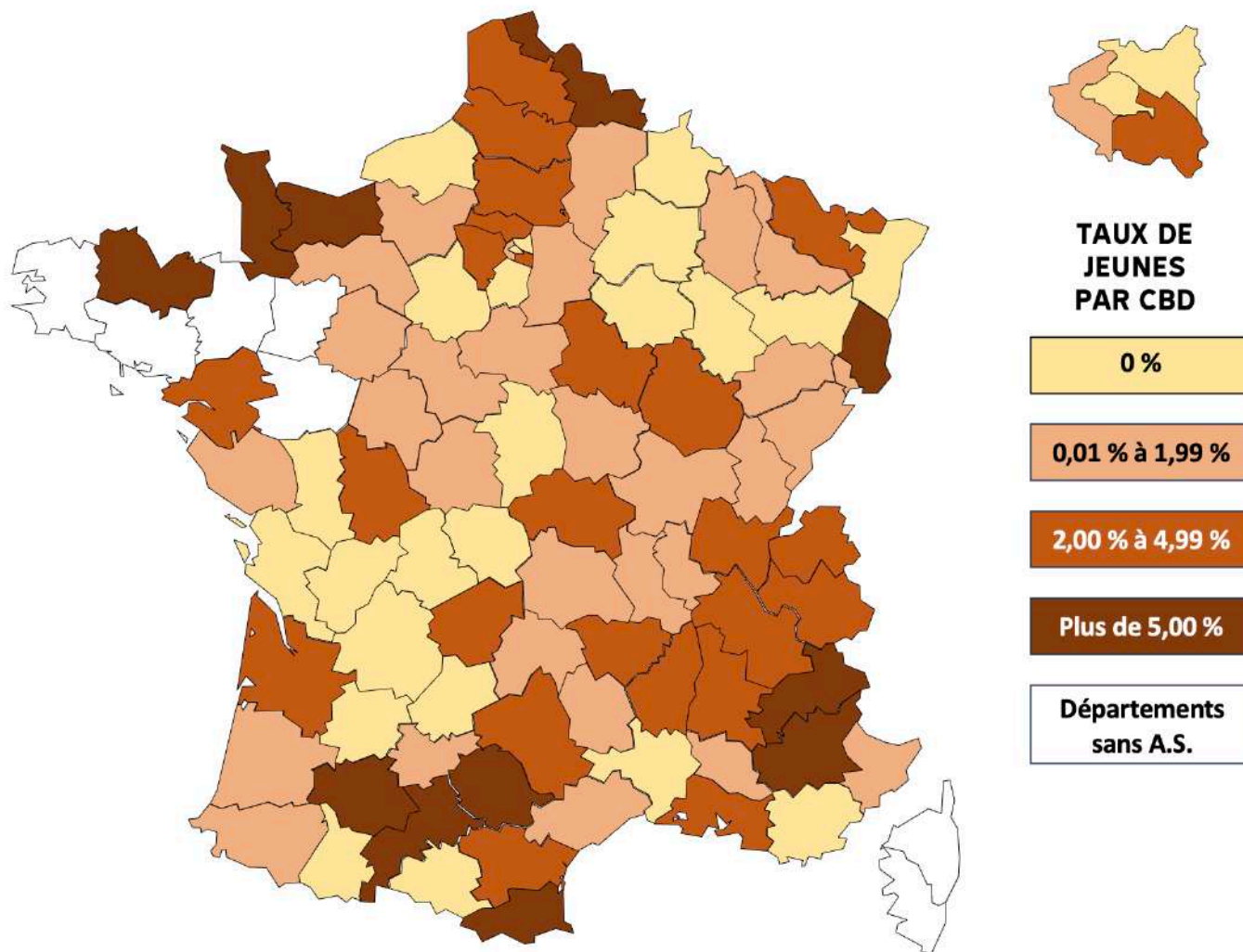
Avec un peu plus de 1 000 licences Jeunes seulement en France en 2023/2024, on constate que dans la grande majorité des CBD la présence de jeunes est très faible sinon nulle, et bien souvent la plupart des licenciés jeunes ne jouent pas en compétition ou très peu.

Seuls 9 CBD ont plus de 5 % de licences Jeunes sur leur total licences, la moyenne France étant de 2,57 %, et la médiane de 1,76 %. 20 CBD n'affichent aucune licence Jeune. 56 CBD ont moins de 10 jeunes.

En valeur absolue, seuls 6 CBD ont un nombre significatif de jeunes : Rhône et M. Lyon (116), Ain (107), Isère (106), Ardèche (86), Drôme (64) et Haute-Garonne(62).

Ces 6 CBD rassemblent 53 % des jeunes.

Sur le plan géographique, la présence de jeunes est un peu plus importante en AURA, PACA, Occitanie et HDF.



11. CONCLUSIONS

Les conclusions de cette étude ne sont guère différentes de l'étude du 3 octobre 2022, à ceci près qu'elles sont plus complètes et plus précises.

- **L'âge des boulistes continue à s'élever.** L'âge médian (qui sépare la population des boulistes en deux parties égales) continue à progresser. Or, le nombre d'années entre l'âge médian et celui où la prise de licences chute drastiquement (75 ans) ne cesse de se réduire. Par conséquent, **sauf action spécifique menée ou encouragée par la F.F.S.B, la chute de licences ne peut statistiquement que perdurer.**

Quelques pistes pour y remédier :

- **pour rajeunir les pratiquants** : mener des campagnes de prospection actives ciblées vers des sportifs qui abandonnent leur sport pour des raisons d'âge, en testant tout d'abord des actions vers les sports utilisant la « main » (hand-ball, basket-ball), actions souvent évoquées mais jamais concrétisées. Pourquoi ne pas mener des campagnes de communication externe vers un ou plusieurs de ces sports choisi(s) comme pouvant être une source de recrutement pour le Sport-Boules ?
- **pour conforter nos effectifs de pratiquants** : concevoir et impulser des actions de prospection vers les nouveaux retraités, car « qui se ressemble s'assemble », 64 ans d'âge médian étant justement l'âge de départ en retraite ; mais aussi concevoir et impulser des actions de prospection incitant financièrement nos licenciés actuels à faire prendre des licences à leurs amis et connaissances.
- **pour fidéliser ces nouveaux arrivants dans les clubs** : mettre à disposition des dirigeants les fiches techniques « Initiation » et « Animation » du Centre de Ressources qui avait été conçu par la Commission des Comités en Développement ; ces fiches ont été de nombreuses fois demandées à la DTN mais jamais obtenues.
- **pour maintenir l'attractivité du sport-boules** : faire évoluer les compétitions traditionnelles actuelles, qui ne semblent plus adaptées aux évolutions récentes de la société et aux nouveaux comportements des Français face aux sports et aux loisirs. Les « pratiques intermédiaires » pouvant servir de passerelle entre les pratiques récréatives et les compétitions traditionnelles, qui avaient été conçues et imaginées également par la Commission des Comités en Développement, devaient être écrites par la DTN...
- **pour entériner le déclin des forces physiques des joueurs après 65 ou 70 ans**, modifier dans certaines compétitions les règles du Règlement Technique International : soit en raccourcissant les distances de tir et/ou en augmentant la distance entre l'objet annoncé et la raie de tir, soit en utilisant un tout autre mode de tir, le tir dit « à la rafle ou au pointage » imaginé par Richard D'Acunto.

- **On constate l'existence d'une France bouliste à deux vitesses.** L'analyse de l'évolution des licences, historique ou récente, permet de mettre en évidence les territoires oubliés de la F.F.S.B. On distingue en effet :
 - d'un côté, les régions et CBD du tiers nord de la France, grosso modo au nord du 48^{ème} parallèle, très urbaines, éloignées de Lyon et des zones de grande densité bouliste, et qui sont manifestement en péril,
 - de l'autre, les régions sud et notamment AURA, qui résistent mieux à l'érosion des licences.

L'accélération de la déperdition de licences dans les régions au nord du 48^{ème} parallèle nécessite du Comité Directeur un regard et des préoccupations spécifiques car sinon, ce seront bientôt des CBD et même des régions entières qui vont disparaître de la carte de la France bouliste. Ce sont ces régions oubliées qui n'ont pas eu de conseiller technique fédéral pendant de longues années. Des régions à qui on a réduit les quotas de qualifiés dans les championnats de France. Des régions qui n'ont pas bénéficié de la sollicitude du DTN pour construire un plan de développement, celle-ci arguant que son rôle vis-à-vis de ces territoires ne consiste qu'à aider les A.S. à rédiger leurs demandes de subvention.

Quelques pistes pour y remédier :

- **pour les aider dans leur développement, sinon de leur survie** : leur donner de la présence, du temps de conseiller technique. Ces territoires ne demandent pas d'argent de la F.F.S.B, ou si peu. Il ont besoin d'une assistance, d'un renfort dans leur plan d'action annuel et dans leurs démarches vis-à-vis des communes, communautés de communes, départements, régions, Éducation Nationale et Rectorat, établissements d'enseignement scolaire privés, USEP et UNSS. Ils ont besoin qu'on forme des animateurs de boulodrome, moniteurs et animateurs, éducateurs... chez eux et non à des centaines de kilomètres.
- **pour faire vivre la M4** : ne pas laisser son animation seulement aux bons soins des A.S., voire des CBD, mais doubler l'intérêt de participer à une autre compétition nationale que la Championnat de France Quadrettes en suscitant l'organisation d'Omniums Régionaux puis d'un Omnium National en 32 Triples constitué de 2 équipes minimum par région (sauf une pour la Réunion).
- **pour maintenir l'attractivité du sport-boules dans leurs territoires** : afin que les Championnats de France soient des championnats de la France et non d'une partie de la France, supprimer les compétitions inter-régionales qualificatives aux championnats de France, qui sont décourageantes, et faire en sorte que toutes les régions soient représentées dans les Championnats de France sauf en cas de présence de participants « insignifiante ». Maintenir le nombre d'équipes M4 dans le CDF M4.

- **pour faire vivre « l'élite » bouliste, à savoir la M2 dans leurs territoires** : sachant qu'aujourd'hui, il n'y a quasiment plus d'équipes M2 chez eux et aucun désir des équipes M3 à accéder cette catégorie, modifier son organisation administrative et découper la France en zones géographiques permettant de réduire les distances pour atteindre les lieux de compétition et les frais ; parallèlement, favoriser la création de sites d'accueil de compétitions M2 hors des régions qui en sont riches.
- **La présence de jeunes est devenue anecdotique.** Même avec un immense travail de recrutement et de formation, très peu plausible, il n'y aura pas de renouvellement des générations. Bien sûr, il n'y a certainement pas eu assez de détermination dans les actions de prospection et de d'animation des jeunes de la part des A.S. Mais d'une part, un événement a pesé négativement dans la chute des effectifs : la décision de ne plus intégrer les jeunes dans les équipes adultes, qui était la manière historique de les ancrer dans le sport-boules. Et d'autre part, année après année, les attentes des jeunes ont changé. La pratique de notre sport ne leur convient plus : jeu pas assez actif, parties trop lentes (*aujourd'hui, les jeunes aiment zapper sans arrêt d'une activité à l'autre*), règles trop rigides... Toutes les tentatives de recrutement pérenne de jeunes se sont soldées par des échecs, car pour eux notre offre est démodée. Des milliers d'enfants et d'adolescents sont passés par nos A.S, ont découvert notre sport, mais nous n'avons pas réussi à les fidéliser et à leur faire prendre une licence. Tant que notre pratique ne collera pas mieux à leurs désirs, ils ne viendront pas dans nos boulodromes. Sans compter que les parents ont pu s'inquiéter de confier leurs enfants à des boulistes vu le spectacle offert parfois autour des buvettes, mais là, c'est un fait sociologique contre lequel on ne peut malheureusement rien.

Une piste à explorer :

- **pour les séduire** : imaginer une pratique bouliste plus rapide, plus dynamique, sans attentes, sans temps morts, d'une durée bien plus courte que la journée, moins corsetée et plus axée vers le tir. Pourquoi ne pas construire cette pratique avec les jeunes eux-mêmes ?
- **La féminisation du sport-boules est son principal levier de développement.** Quand on voit que sur les 18 dernières années les licences féminines ont très nettement moins reculé que celles des hommes, et que 21 CBD affichent un taux de féminines supérieur à 20%, il est évident qu'il existe un fort potentiel d'augmentation de licences féminines dans les CBD en queue de peloton (*et entre autres dans le Rhône ML*) car ce taux de féminisation n'est pas ethnologique mais la résultante d'une action plus ou moins efficace des dirigeants départementaux et régionaux.

Une piste à développer :

- **pour augmenter le taux de féminisation des CBD en queue de peloton** : consulter les CBD ayant le taux de féminisation le plus élevé pour identifier les démarches ou les actions convergentes qu'ils ont menées pour atteindre cette performance.

ANNEXES - DONNÉES CHIFFRÉES

TABEAU 1 - EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES DE LA F.F.S.B. PAR AN DEPUIS 18 ANS

ANNÉES	NOMBRE DE LICENCES DE L'ANNÉE	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	% DE VARIATION PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE
2006/2007	66 729		
2007/2008	65 742	-987	-1,48%
2008/2009	64 879	-863	-1,31%
2009/2010	63 526	-1 353	-2,09%
2010/2011	59 897	-3 629	-5,71%
2011/2012	57 976	-1 921	-3,21%
2012/2013	55 865	-2 111	-3,64%
2013/2014	53 558	-2 307	-4,13%
2014/2015	52 110	-1 448	-2,70%
2015/2016	51 154	-956	-1,83%
2016/2017	50 004	-1 150	-2,25%
2017/2018	48 603	-1 401	-2,80%
2018/2019	46 627	-1 976	-4,07%
2019/2020	44 598	-2 029	-4,35%
2020/2021	34 100	-10 498	-23,54%
2021/2022	40 399	6 299	18,47%
2022/2023	40 285	-114	-0,28%
2023/2024	39 783	-502	-1,25%

* moyenne entre le nombre de licences 2019/2020 et celui de 2022/2023

ANNÉES	NOMBRE DE LICENCES CORRIGÉ DE L'EFFET COVID	ÉVOLUTION DES LICENCES CORRIGÉE DE L'EFFET COVID D'UNE ANNÉE À L'AUTRE	% DE VARIATION CORRIGÉ DE L'EFFET COVID
--------	---	--	---

2020/2021	42 499	-2 099	-4,71%*
2021/2022	40 399	-2 100	-4,94%

TABLEAU 2 – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS SELON LEUR ÂGE DEPUIS 18 ANS

Âge	Nombre de licenciés en 2006/2007	Nombre de licenciés en 2011/2012	Nombre de licenciés en 2017/2018	Nombre de licenciés en 2021/2022	Nombre de licenciés en 2023./2024
0	0	0	0	0	0
1	0	0	0	1	1
2	0	0	0	0	0
3	1	0	0	0	0
4	1	0	0	1	0
5	6	1	2	1	2
6	12	13	18	16	3
7	59	44	60	50	24
8	125	100	71	56	51
9	227	176	131	112	87
10	306	230	165	114	84
11	394	290	198	112	134
12	369	264	158	102	126
13	371	263	193	134	93
14	337	257	175	99	79
15	324	248	148	104	108
16	361	248	171	89	85
17	382	247	170	124	88
18	346	242	187	121	77
19	312	186	137	108	111
20	309	202	151	120	108
21	301	206	162	133	113
22	260	225	174	139	160
23	313	274	196	129	137
24	313	272	173	136	159
25	343	247	184	129	147
26	374	275	197	148	166
27	355	275	217	161	160
28	358	296	226	152	180
29	369	295	287	168	197
30	396	328	260	171	183
31	426	338	283	189	196
32	475	368	276	185	190
33	528	364	276	249	208

Âge	Nombre de licenciés en 2006/2007	Nombre de licenciés en 2011/2012	Nombre de licenciés en 2017/2018	Nombre de licenciés en 2021/2022	Nombre de licenciés en 2023./2024
34	593	347	288	235	206
35	577	368	293	266	282
36	672	393	311	247	261
37	709	413	340	226	286
38	781	490	360	269	270
39	797	549	340	270	254
40	809	549	327	296	266
41	878	624	351	300	279
42	878	677	358	326	316
43	1 036	767	425	308	325
44	1 068	706	484	319	347
45	1 138	807	516	321	328
46	1 148	794	539	334	321
47	1 149	838	608	396	365
48	1 210	960	646	450	373
49	1 243	981	745	461	415
50	1 304	1 047	698	540	487
51	1 325	1 029	782	563	484
52	1 342	1 079	772	597	549
53	1 349	1 086	796	672	611
54	1 439	1 124	915	647	612
55	1 474	1 210	923	666	714
56	1 472	1 187	1020	722	653
57	1 644	1 252	960	712	708
58	1 678	1 237	1002	834	748
59	1 760	1 353	1026	839	750
60	1 913	1 437	1082	945	909
61	2 058	1 581	1243	986	933
62	1 639	1 725	1286	1 025	1 067
63	1 636	1 722	1412	1 102	1 097
64	1 556	1 766	1384	1 109	1 133
65	1 489	1 854	1505	1 244	1 152
66	1 391	1 853	1472	1 206	1 174
67	1 215	1 438	1452	1 222	1 244

Âge	Nombre de licenciés en 2006/2007	Nombre de licenciés en 2011/2012	Nombre de licenciés en 2017/2018	Nombre de licenciés en 2021/2022	Nombre de licenciés en 2023./2024
68	1 459	1 391	1527	1 269	1 227
69	1 438	1 351	1484	1 271	1 224
70	1 377	1 269	1454	1 241	1 236
71	1 403	1 126	1553	1 212	1 221
72	1 235	975	1444	1 226	1 152
73	887	1 169	1048	1 137	1 128
74	1 359	1 075	1038	1 111	1 119
75	1 045	1 005	953	1 162	1 052
76	865	964	855	1 075	1 009
77	786	907	696	769	1 010
78	663	789	609	737	950
79	487	712	676	636	643
80	443	657	647	568	635
81	384	513	543	423	500
82	353	446	442	353	444
83	236	385	424	399	316
84	216	256	340	363	288
85	187	231	280	289	285
86	161	187	247	230	249
87	120	149	170	184	181
88	53	114	136	146	139
89	33	81	105	103	117
90	15	56	72	85	82
91	19	67	49	54	59
92	12	39	31	49	54
93	20	15	19	35	29
94	8	7	14	16	20
95	9	4	13	12	19
96	6	1	11	5	5
97	1	2	8	4	4
98	2	3	5	1	5
99	2	3	0	2	2
100	0	0	1	3	0
Total	66 707	57 966	48 601	40 378	39 780

TABLEAU 3 – EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR LIGUES DEPUIS 18 ANS

	2006/2007	2011/2012	2017/2018	2021/2022	2023/2024	ÉVOLUTION 2023/2024 // 2006/2007	DENSITÉ DE POPULATION (en nb hab/km2 en 2021) Source Statista
AUVERGNE RHÔNE ALPES	42 188	36 460	30 347	24 918	25 015	-40,7%	114,40
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	4 374	3 926	3 477	3 013	2 959	-32,4%	58,60
BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE	915	854	1 072	852	864	-5,6%	122,4 / 118,3
CENTRE VAL DE LOIRE	934	912	809	708	642	-31,3%	65,40
GRAND EST	994	819	577	527	529	-46,8%	96,60
HAUTS DE FRANCE	1 342	1 107	916	789	714	-46,8%	188,00
ILE DE FRANCE	2 761	2 065	1 486	1 222	1 010	-63,4%	1 026,80
NOUVELLE AQUITAINE	2 350	2 102	1 784	1 446	1 332	-43,3%	71,40
NORMANDIE	843	721	625	565	482	-42,8%	110,60
OCCITANIE	6 109	5 795	4 919	4 229	4 110	-32,7%	81,60
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	3 919	3 215	2 591	2 138	2 106	-46,3%	162,40
TOTAL	66 729	57 976	48 603	40 407	39 763	-39,4%	106,50

Perte supérieure à 50%

Perte comprise entre 45% et 49,99%

Perte comprise entre 40% et 44,99%

Perte comprise entre 30% et 39,99 %

Non significatif (apport de 8 AS de la Boule Bretonne représentant 328 licenciés en 2015)

TABLEAU 4 - EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR LIGUES SUR LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

	2021/2022	2023/2024	PERTE OU GAIN DE LICENCES SUR 2 ANS	ÉVOLUTION 2023/2024 // 2021/2023
AUVERGNE RHÔNE ALPES	24 918	25 015	97	0,4%
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	3 013	2 959	-54	-1,8%
BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE	852	864	12	1,4%
CENTRE VAL DE LOIRE	708	642	-66	-9,3%
GRAND EST	527	529	2	0,4%
HAUTS DE FRANCE	789	714	-75	-9,5%
ILE DE FRANCE	1 222	1 010	-212	-17,3%
NOUVELLE AQUITAINE	1 446	1 332	-114	-7,9%
NORMANDIE	565	482	-83	-14,7%
OCCITANIE	4 229	4 110	-119	-2,8%
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	2 138	2 106	-32	-1,5%
TOTAL	40 407	39 763	-644	-1,6%

Perte supérieure à 10%

Perte comprise entre 5% et 10%

Perte comprise entre 0% et 5 %

Gain

TABLEAU 5 – EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR CBD DEPUIS 18 ANS

CBD	Licenciés 2006/2007	Licenciés 2023/2024	% de perte
Seine-St-Denis	362	34	-90,61%
Oise	429	116	-72,96%
Essonne	374	108	-71,12%
Dordogne	158	50	-68,35%
Haute-Vienne-Creuse	353	121	-65,72%
Hauts-de-Seine	347	119	-65,71%
Alpes-Maritimes	1 321	459	-65,25%
Deux-Sèvres	146	52	-64,38%
Val-d'Oise	258	96	-62,79%
Aveyron	397	151	-61,96%
Groupement Paris SB	277	106	-61,73%
Moselle	242	93	-61,57%
Seine-Maritime	143	56	-60,84%
Eure-et-Loir	232	94	-59,48%
Hautes-Pyrénées	239	97	-59,41%
Yvelines	418	170	-59,33%
Champagne Ardenne	158	66	-58,23%
Gironde	236	99	-58,05%
Charente	246	104	-57,72%
Ariège	351	152	-56,70%
Pas-de-Calais	287	128	-55,40%
Vosges	221	101	-54,30%
District 15-48	294	138	-53,06%
Gers	358	170	-52,51%
Eure-Orne	444	213	-52,03%
Var	524	253	-51,72%
Loire	5 091	2 526	-50,38%
Tarn-et-Garonne	422	211	-50,00%
Seine-et-Marne	515	259	-49,71%
Bouches-du-Rhône	451	228	-49,45%
Côte-d'Or	408	210	-48,53%
Sarthe	455	236	-48,13%
Yonne	267	139	-47,94%
Haute-Loire	1 490	788	-47,11%
Puy-de-Dôme	894	478	-46,53%
Lot	409	227	-44,50%
Bas-Rhin	41	23	-43,90%
Val-de-Marne	210	118	-43,81%
Vendée	147	83	-43,54%

CBD	Licenciés 2006/2007	Licenciés 2023/2024	% de perte
Haut-Rhin	97	55	-43,30%
Rhône	11 000	6 346	-42,31%
Charente-Maritime	313	182	-41,85%
Savoie	2 052	1 215	-40,79%
Isère	6 651	3 987	-40,05%
Drôme	3 373	2 085	-38,19%
Nord	167	104	-37,72%
Allier	825	523	-36,61%
Vaucluse	576	367	-36,28%
Pyrénées-Orientales	650	417	-35,85%
Ardeche	3 430	2 233	-34,90%
Haute-Savoie	1 132	740	-34,63%
Ain	5 956	3 956	-33,58%
Lot-et-Garonne	147	98	-33,33%
Corrèze	263	181	-31,18%
CS Saône-et-Loire	2 216	1 552	-29,96%
Jura	762	541	-29,00%
Nièvre	233	167	-28,33%
District 25-70-90	488	350	-28,28%
Gard	542	397	-26,75%
Loiret-Loir et Cher	215	158	-26,51%
Somme	180	136	-24,44%
District 04-05	1 047	799	-23,69%
Vienne	244	187	-23,36%
Indre	166	129	-22,29%
Cher	205	160	-21,95%
Aude	438	349	-20,32%
Loire-Atlantique	313	250	-20,13%
Haute-Garonne	933	749	-19,72%
Tarn	394	319	-19,04%
Meurthe-et-Moselle	235	191	-18,72%
Aisne	279	230	-17,56%
Calvados	256	213	-16,80%
Indre-et-Loire	116	101	-12,93%
Hérault	976	871	-10,76%
Landes - Pyrénées Atlant	244	258	5,74%
Bretagne	0	295	NC
La Réunion	0	21	NC
TOTAL	66 729	39 784	-40,38%



TABLEAU 6 - EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES PAR CATÉGORIES DEPUIS 12 ANS

TYPE DE LICENCE	2011/2012	2023/2024	ÉVOLUTION EN NOMBRE	ÉVOLUTION EN %
F1	39	44	5	12,82%
M1	90	94	4	4,44%
F2	113	180	67	59,29%
M2	1 212	564	-648	-53,47%
F3	504	555	51	10,12%
M3	6 906	4 646	-2 260	-32,73%
F4	4 069	3 726	-343	-8,43%
M4	35 547	22 943	-12 604	-35,46%
Jeunes	2 624	1 042	-1 582	-60,29%
Promotion	559	0	-559	-100,00%
Loisir	6 311	5 993	-318	-5,04%
TOTAL	57 974	39 787	-18 187	-31,37%

LICENCES JEUNES	2011/2012	2023/2024	ÉVOLUTION EN NOMBRE	ÉVOLUTION EN %
-9	336	169	-167	-49,70%
-11	518	217	-301	-58,11%
-13	528	219	-309	-58,52%
F-15	71	48	-23	-32,39%
G-15	433	139	-294	-67,90%
F-18	139	60	-79	-56,83%
G-18	599	190	-409	-68,28%
TOTAL	2 624	1 042	-1 582	-60,29%

TYPE DE LICENCE	2011/2012	2023/2024	ÉVOLUTION EN NOMBRE	ÉVOLUTION EN %
Femmes	6 571	6 189	-382	-5,81%
Hommes	51 405	33 598	-17 807	-34,64%
TOTAL	57 976	39 787	-18 189	-31,37%

TABLEAU 7 – RÉPARTITION DES CBD PAR QUARTILES DANS LA SAISON 2023/2024

CBD	LICENCES 2023/2024	CUMUL LICENCES 2023/2024	QUARTS
Rhône	6 346	6 346	1er quart : 2 CBD
Isère	3 987	10 333	
1er quartile	10 333	25,97%	
Ain	3 956	14 289	2ème quart : 3 CBD
Loire	2 526	16 815	
Ardèche	2 233	19 048	
Drôme	2 085	16 374	
2ème quartile	10 800	27,14%	
CS Saône-et-Loire	1 552	22 685	3ème quart : 12 CBD
Savoie	1 215	23 900	
Hérault	871	24 771	
District 04-05	799	25 570	
Haute-Loire	788	26 358	
Haute-Garonne	749	27 107	
Haute-Savoie	740	27 847	
Jura	541	28 388	
Allier	523	28 911	
Puy-de-Dôme	478	29 389	
Alpes-Maritimes	459	29 848	
3ème quartile	8 715	21,90%	
Tous les autres CBD	9 936	39 784	4ème quart : 60 CBD
TOTAL	39 784	100,00%	

TABLEAU 8 – TAUX DE FÉMININES PAR CBD DANS LA SAISON 2023/2024

CBD	Nombre TOTAL de licenciés en 2023/2024	Nombre de FÉMININES en 2023/2024	% décroissant de FÉMININES en 2023/2024
Nièvre	167	48	28,74%
Haut-Rhin	55	15	27,27%
Somme	136	34	25,00%
Calvados-Manche	213	52	24,41%
Seine et Marne	259	61	23,55%
Gironde	99	23	23,23%
Deux-Sèvres	52	12	23,08%
Côte d'Or	210	48	22,86%
Corrèze	181	41	22,65%
Aisne	230	51	22,17%
District Alpes 04-05	799	176	22,03%
District 25/70/90	350	77	22,00%
Yvelines	170	37	21,76%
CBPD Bretagne	295	64	21,69%
Tarn	319	69	21,63%
Eure-Ome	213	46	21,60%
Aude	349	73	20,92%
Yonne	139	29	20,86%
Val d'Oise	96	20	20,83%
Vendée	83	17	20,48%
Nord	104	21	20,19%
Pyrénées Orientales	417	80	19,18%
La Réunion	21	4	19,05%
District Loiret-Loir et Cher	158	30	18,99%
Puy-de-Dôme	478	90	18,83%
Vienne	187	35	18,72%
Val de Marne	118	22	18,64%
Haute Garonne	749	138	18,42%
Moselle	93	17	18,28%
Charente	104	19	18,27%
District 40-64	258	47	18,22%
Groupement Paris	106	19	17,92%
Indre-et-Loire	101	18	17,82%
Charente Maritime	182	32	17,58%
Oise	116	20	17,24%
Loire Atlantique	250	43	17,20%
Jura	541	92	17,01%
Sarthe	236	40	16,95%
Drôme	2 085	353	16,93%

CBD	Nombre TOTAL de licenciés en 2023/2024	Nombre de FÉMININES en 2023/2024	% décroissant de FÉMININES en 2023/2024
Haute Vienne - Creuse	138	23	16,67%
Saône et Loire	1 552	256	16,49%
Hautes Pyrénées	97	16	16,49%
Vaucluse	367	58	15,80%
Cher	160	25	15,63%
Isère	3 987	619	15,53%
Savoie	1 215	188	15,47%
Bouches-du-Rhône	228	35	15,35%
District Cantal-Lozère	138	21	15,22%
Ardèche	2 233	336	15,05%
Lot	227	34	14,98%
Alpes Maritimes	459	68	14,81%
Hérault	871	129	14,81%
Seine Maritime	56	8	14,29%
Ain	3 956	565	14,28%
Indre	129	18	13,95%
Loire	2 526	352	13,94%
Haute-Savoie	740	103	13,92%
Aveyron	151	21	13,91%
Essonne	108	15	13,89%
Allier	523	72	13,77%
Gers	170	23	13,53%
Gard	397	53	13,35%
Haute-Loire	788	105	13,32%
Bas-Rhin	23	3	13,04%
Vosges	101	13	12,87%
Hauts de Seine	119	15	12,61%
Rhône et Métropole de Lyon	6 346	778	12,26%
Meurthe-et-Moselle-Meuse	191	23	12,04%
Dordogne	50	6	12,00%
Var	253	26	10,28%
Lot-et-Garonne	98	10	10,20%
Pas-de-Calais	128	13	10,16%
Ariège	152	15	9,87%
Tarn et Garonne	211	19	9,00%
Eure-et-Loir	94	8	8,51%
Champagne-Ardenne	66	5	7,58%
Seine-Saint-Denis	34	2	5,88%
TOTAL	39 801	6 192	15,56%

TABLEAU 9 – TAUX DE JEUNES PAR CBD DANS LA SAISON 2023/2024

CBD	Nombre TOTAL de licenciés en 2023/2024	Nombre de JEUNES en 2023/2024	% décroissant de JEUNES en 2023/2024
Haut-Rhin	55	12	21,82%
Tarn	319	37	11,60%
Haute Garonne	749	62	8,28%
Calvados-Manche	213	14	6,57%
District Alpes 04-05	799	52	6,51%
Gers	170	11	6,47%
CBPD Bretagne	295	19	6,44%
Nord	104	6	5,77%
Pyrénées Orientales	417	23	5,52%
Aude	349	17	4,87%
La Réunion	21	1	4,76%
Somme	136	6	4,41%
Val d'Oise	96	4	4,17%
Ardèche	2 233	86	3,85%
Yonne	139	5	3,60%
Corrèze	181	6	3,31%
Aveyron	151	5	3,31%
Moselle	93	3	3,23%
Drôme	2 085	64	3,07%
Allier	523	15	2,87%
Côte d'Or	210	6	2,86%
Haute-Loire	788	22	2,79%
Ain	3 956	107	2,70%
Haute-Savoie	740	20	2,70%
Isère	3 987	106	2,66%
Bouches-du-Rhône	228	6	2,63%
Oise	116	3	2,59%
Val de Marne	118	3	2,54%
Yvelines	170	4	2,35%
Pas-de-Calais	128	3	2,34%
Savoie	1 215	27	2,22%
Vienne	187	4	2,14%
Gironde	99	2	2,02%
Loire Atlantique	250	5	2,00%
Indre-et-Loire	101	2	1,98%
Saône et Loire	1 552	29	1,87%
Hérault	871	16	1,84%
Rhône et Métropole de Lyon	6 346	116	1,83%
Loire	2 526	45	1,78%

CBD	Nombre TOTAL de licenciés en 2023/2024	Nombre de JEUNES en 2023/2024	% décroissant de JEUNES en 2023/2024
Aisne	230	4	1,74%
Seine et Marne	259	4	1,54%
Alpes Maritimes	459	7	1,53%
Puy-de-Dôme	478	6	1,26%
Vendée	83	1	1,20%
Jura	541	6	1,11%
Tarn et Garonne	211	2	0,95%
Eure-Orne	213	2	0,94%
District 25/70/90	350	3	0,86%
Hauts de Seine	119	1	0,84%
Vaucluse	367	3	0,82%
District 40-64	258	2	0,78%
Indre	129	1	0,78%
District Cantal-Lozère	138	1	0,72%
District Loiret-Loir et Cher	158	1	0,63%
Nièvre	167	1	0,60%
Meurthe-et-Moselle-Meuse	191	1	0,52%
Sarthe	236	1	0,42%
Seine Maritime	56	0	0,00%
Charente	104	0	0,00%
Charente Maritime	182	0	0,00%
Deux-Sèvres	52	0	0,00%
Dordogne	50	0	0,00%
Haute Vienne - Creuse	138	0	0,00%
Lot-et-Garonne	98	0	0,00%
Essonne	108	0	0,00%
Groupement Paris	106	0	0,00%
Seine-Saint-Denis	34	0	0,00%
Cher	160	0	0,00%
Eure-et-Loir	94	0	0,00%
Var	253	0	0,00%
Ariège	152	0	0,00%
Gard	397	0	0,00%
Hautes Pyrénées	97	0	0,00%
Lot	227	0	0,00%
Bas-Rhin	23	0	0,00%
Champagne-Ardenne	66	0	0,00%
Vosges	101	0	0,00%
TOTAL	39 801	1 021	2,57%

